

ATTACHE TA TUQUE !

INSCRIVEZ-VOUS rapidement et ÉCONOMISEZ !

JUSQU'À 85% en économies D'IMPÔT

Camp de jour de la relâche scolaire 2019
par Sportmax



Au CÉGEP GÉRALD-GODIN à STE-GENEVIÈVE [4 au 8 mars 2019]

APERÇU DE LA SEMAINE

UNE AVALANCHE D'ACTIVITÉS !

Un programme d'activités variées et thématiques pour une semaine de relâche scolaire des plus amusantes ! Fabrication d'un bonhomme de neige sucré à déguster, réalisation d'une grande murale hivernale, défis du Yéti à relever, énigmes de l'Empereur des Neiges à résoudre, création d'une sculpture de neige et bien plus !

Chaque groupe participe, au cours de la semaine, aux activités suivantes :

- Activités et jeux sportifs ;
- Ateliers artistiques ;
- Jeux thématiques ;
- Défis et activités spéciales ;
- Activités extérieures.

Les enfants sont regroupés par groupes d'âges et la planification des activités prévoit une adaptation et des variantes en fonction de chaque groupe d'âge, respectant les capacités et intérêts associés au développement des enfants.

Les activités prévues à l'extérieur pourront être modifiées en fonction des conditions météorologiques.

HORAIRE DES CAMPS

De 9h à 16h.

SERVICE DE GARDE

Aucuns frais. Tous les enfants sont automatiquement inscrits.

Horaire : 7h à 9h (am) et 16h à 18h (pm).

Ateliers dirigés : les animateurs en place animent des jeux sportifs, des projets de bricolage, des jeux d'adresse et de société et des défis spéciaux.

L'heure de départ doit être respectée, sinon des frais de 6\$ par enfant par tranche de 15 minutes seront imposés.

TARIFICATION HEBDOMADAIRE*

190\$, jusqu'au 10 février 2019. 210\$, à partir du 11 février 2019.

*Aucune inscription à la journée acceptée.

COÛT RÉEL D'UNE INSCRIPTION APRÈS LES DÉDUCTIONS D'IMPÔT ?

Lorsque vous payez pour des camps de jour, le montant déboursé est admissible à titre de frais de garde. En tenant compte des déductions prévues aux lois fiscales québécoise et canadienne, ce montant est significativement réduit.

EXEMPLES POUR UNE SEMAINE À 190\$

REVENU FAMILIAL	CRÉDIT PROVINCIAL	DÉDUCTION FÉDÉRALE	ÉCONOMIE	COÛT RÉEL
Plus de 154 895\$	26% (49,40\$)	12,53% (23,81\$)	73,21\$	190\$ 116,79\$
De 96 875 à 139 070\$	57% (108,30\$)	12,53% (23,81\$)	132,11\$	190\$ 57,89\$
De 48 445\$ à 96 875\$	60% (114,00\$)	12,53% (23,81\$)	137,81\$	190\$ 52,19\$
Moins de 35 345\$	75% (142,50\$)	12,53% (23,81\$)	166,31\$	190\$ 23,69\$

*Ce tableau illustre 4 exemples de paliers de revenus existant.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

DÉBUT DES INSCRIPTIONS EN LIGNE : Lundi 14 janvier 2019, dès 9h.

INSCRIPTIONS PAR INTERNET SEULEMENT

Obtenez une confirmation d'inscription immédiate. Paiement complet au moment de l'inscription, par carte de crédit ou prépayé VISA ou MASTERCARD, VISA DÉBIT ou MASTERCARD DÉBIT seulement*.

ACCÈS À VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION : Connectez-vous à votre dossier en ligne** déjà existant en utilisant le code d'utilisateur et le mot de passe que vous avez vous-même inventés. Si vous êtes un nouveau client, créez votre dossier familial lors de votre première connexion. Ensuite, vous y aurez accès en tout temps pour procéder à des inscriptions et imprimer vos relevés d'impôt.

ASSISTANCE AUX INSCRIPTIONS : Si vous éprouvez des difficultés lors de l'inscription en ligne, n'hésitez pas à nous contacter.

**Les transactions en ligne apparaissent sur le relevé de carte de crédit sous le nom CAMPS DE JOUR SPORTMAX. Des frais de 20\$ seront facturés pour toute demande d'arrêt de transaction (chargeback) non-justifiée.*

***Les dossiers familiaux des camps de jour au campus Félix-Leclerc, au campus Gabrielle-Roy et au complexe Branchaud-Brière sont différents. Même si vous avez déjà un dossier familial pour l'un de ces sites, vous devez en créer des nouveaux pour gérer vos inscriptions des autres sites. Assurez-vous de noter vos informations de connexion pour chacun afin de pouvoir accéder facilement à l'un ou l'autre dans le futur.*

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Un remboursement, avec une pénalité de 25\$ par demande, sera émis si la demande d'annulation est faite au plus tard le lundi 25 février 2019, 16h. Aucun remboursement ne sera accordé si ce délai n'est pas respecté. Le participant pourra obtenir la totalité de ses frais d'inscription si les camps de jour annulent l'activité à laquelle il est inscrit. Pour des raisons administratives, les remboursements seront émis au plus tard 30 jours ouvrables après la date de la demande et à la suite de l'encaissement des sommes dues. Il est impossible d'effectuer une demande de remboursement en ligne. Veuillez contacter les camps de jour pour procéder.

DÉROULEMENT DU CAMP

ENTRÉE

Entrée principale

LIEU D'ACCUEIL ET DE DÉPART

Au gymnase.

PARENTS RESPONSABLES AU DOSSIER

Afin d'éviter des délais lors du départ en fin de journée, veuillez vous assurer que les deux parents figurent comme responsables dans votre dossier en ligne et que leurs informations personnelles complètes s'y trouvent. Le nom de toute autre personne autorisée à venir chercher l'enfant doit également y être ajouté.

AUTORISATION DE DÉPART

Au moment du départ, une pièce d'identité avec photo et une signature seront demandées à la personne responsable venant chercher l'enfant. Si l'enfant doit quitter seul ou avec une autre personne que les responsables figurant au dossier, une autorisation écrite doit préalablement être remise au bureau d'accueil (le formulaire est disponible ici sur Internet ou au bureau d'accueil).

DÎNER

Les enfants apportent un lunch froid ainsi que 2 collations à tous les jours. Aucun accès à un four à micro-ondes n'est possible. Il est strictement interdit de faire parvenir à un participant un repas commandé provenant de l'extérieur ou d'un restaurant. Dans le cas où un enfant n'a pas son lunch et que nous sommes dans l'impossibilité de joindre les parents, nous lui fournirons un repas au coût de 10\$ (les frais sont payables le jour même).

ALLERGIES AUX NOIX ET ARACHIDES

Les noix et les arachides sont strictement interdites. Vous êtes également priés d'éviter d'apporter des aliments portant la mention peut contenir des traces d'arachides. La direction des camps se réserve le droit de confisquer tout aliment jugé inadéquat, et si nécessaire, de le remplacer aux frais des parents.

GESTION DES MÉDICAMENTS

À l'exception des auto-injecteurs d'épinéphrine de type Épipen® qui doivent être gardés en tout temps avec l'enfant (dans son sac à dos, à sa taille ou dans le sac de l'animateur), tous les médicaments doivent être remis à la table d'accueil du service de garde. L'animateur ou un membre de l'équipe de gestion des camps de jour supervisera la prise de médicaments au moment approprié de la journée. Lors de l'inscription, assurez-vous d'indiquer au dossier de l'enfant les informations pertinentes (nom du médicament, posologie, etc.).

RÈGLEMENTS

La liste des règlements est disponible sur Internet et à l'accueil.

 **jaimemoncampdejour.ca**

PAR COURRIEL - Utilisez le formulaire sur notre site Internet.

PAR TÉLÉPHONE - 514-626-2666 #5424*

*Afin de faciliter les échanges, nous vous encourageons à communiquer avec nous via le formulaire de contact de notre site Internet. Vous pouvez également laisser un message détaillé sur notre boîte vocale. Durant la période d'inscription, nous retournons les appels plusieurs fois par semaine.

